

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2011, à 14h00 au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents : Luc Lamond, maire  
Denis Charlebois, conseiller siège no 1  
George Calder, conseiller siège no 2  
Françoise Tassé, conseillère siège no 3  
René Pelletier, conseiller siège no 4  
Richard Lessard, conseiller siège no 5  
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron est aussi présente.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La séance extraordinaire est ouverte à 14h00 par le maire Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron fait fonction de secrétaire.

### **2. ADOPTION DU BUDGET 2012**

Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal ;

Attendu que le conseil municipal prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012  
Fonds d'administration  
Exercice se terminant le 31 décembre 2012

#### RECETTES :

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| Source locale          | 740 441\$ |
| Autres sources locales | 232 083\$ |
| Transfert              | 111 938\$ |
| Réserve                | 124 912\$ |

---

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| TOTAL DES RECETTES | 1 209 374\$ |
|--------------------|-------------|

#### DÉPENSE :

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| Administration      | 300 401\$ |
| Sécurité publique   | 123 920\$ |
| Transport           | 429 674\$ |
| Hygiène du milieu   | 134 666\$ |
| Urbanisme et zonage | 122 462\$ |
| Loisir et Culture   | 98 251\$  |

---

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| TOTAL DES DÉPENSES | 1 209 374\$ |
|--------------------|-------------|

Il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à la majorité des conseillers :

CM 2011.12.210      QUE le budget pour l'année financière 2012 soit et est adopté, tel que présenté.

Le conseiller George Calder est contre la résolution.

**3. AVIS DE MOTION- taux de taxe et tarification 2012**

AVIS de motion est donné par le conseiller René Pelletier afin d'adopter un règlement concernant le taux de taxes foncière et la tarification pour l'année financière 2012, à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

**4. PÉRIODE DE QUESTION**

La parole est donnée au public.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.12.211      De lever la séance ordinaire, il était 14h40.

---

Luc Lamond  
Maire

---

Luce Bergeron,  
Directrice générale